



DIRECTEURS DES SERVICES D'HÉBERGEMENT

CNP 60031

Contrôlent et évaluent les activités d'un service d'hébergement ou d'un service à l'intérieur d'un tel établissement, comme des hôtels, des lieux de villégiature ou des résidences pour étudiants.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

136

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

37,52 \$

23,65 \$ 65,97 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



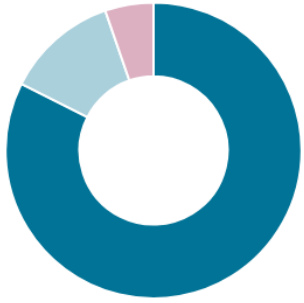
Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

758

SALAIRE MOYEN

73 000 \$



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

82,5 %	Services d'hébergement et de restauration
12,3 %	Soins de santé et assistance sociale
Supprimées	Supprimées
5,3 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

2,6 %	15-24
10,5 %	25-34
21,9 %	35-44
30,7 %	45-54
24,6 %	55-64
9,6 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Directeur Adjoint/Directrice Adjointe D'hôtel
- Directeur/Directrice De Motel
- Directeur/Directrice De Station De Ski
- Directeur/Directrice D'établissement De Villégiature Saisonnier
- Directeur/Directrice D'hôtel
- Directeur/Directrice Du Service De La Réception - Services D'hébergement

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des politiques et des procédures relatives au mode d'exploitation du service ou de l'établissement;
- préparer les budgets et analyser les revenus et les dépenses;
- prendre part à l'élaboration des prix et des stratégies de promotion;
- négocier avec les fournisseurs lors de l'achat de marchandises et d'approvisionnements;
- discuter avec les clients de l'utilisation des installations pour des congrès, des banquets, des réceptions et d'autres activités;
- recruter, superviser et former le personnel et établir des horaires de travail;
- régler les plaintes des clients.

